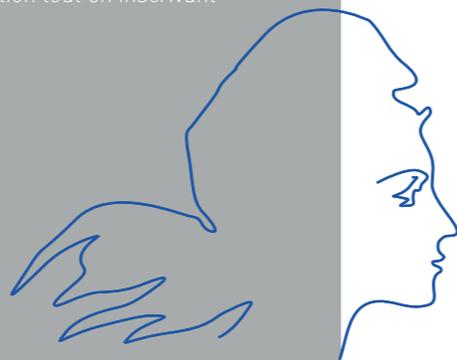


Créé en 1947 par René Cassin, l'Institut Français des Sciences Administratives (IFSA) est une association reconnue d'utilité publique dont l'objet est de contribuer au développement de la science administrative, au perfectionnement des méthodes et techniques de l'administration et au rayonnement du modèle français d'administration.

L'IFSA organise à cette fin deux rencontres annuelles prenant la forme d'un colloque historique et d'un colloque sur un sujet transversal en lien avec l'actualité. Le colloque historique réunit de nombreuses personnalités autour de thèmes tels que : « l'Etat et la violence », « l'Etat et la réforme », « l'Etat et l'entreprise », « l'Etat et l'eau »... Le colloque d'actualité a pour vocation d'engager, dans un champ étendu, une réflexion sur les préoccupations et modes d'action de l'administration face aux grands défis auxquels les sociétés modernes sont confrontées. Les huit sections régionales de l'IFSA ont également vocation à organiser des manifestations en lien avec leurs préoccupations.

Par les activités dont il est le promoteur ou le partenaire, l'IFSA s'emploie à constituer un forum de réflexion sur les évolutions du modèle administratif français. Il s'efforce de constituer un espace de dialogue et d'échanges fructueux entre les juridictions, l'administration, les collectivités territoriales, le monde universitaire et les entreprises. Un tel partage d'expérience a pour ambition d'apporter un éclairage original et une réflexion utile, au service du droit.

En tant que section française de l'Institut International des Sciences Administratives (IISA), l'IFSA participe activement aux manifestations internationales organisées par l'IISA et s'emploie à porter témoignage de l'expérience française sur la scène internationale. Par sa présence aux conférences et congrès internationaux, l'IFSA s'attache à mieux faire connaître le modèle français d'administration tout en inscrivant celui-ci dans le mouvement de mondialisation du droit.



Institut Français des Sciences Administratives
Section Nationale de l'Institut International des Sciences Administratives
Association reconnue d'utilité publique

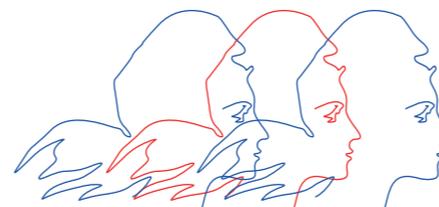


Renseignements & Inscriptions

Inscription obligatoire, soit en ligne sur le site du Conseil d'État : www.conseil-etat.fr soit au moyen du coupon-réponse ci-joint, avant le 8 décembre 2010. **Nombre de places limité.**

Lieu du colloque

Palais Royal : Salle d'assemblée générale - 1 Place du Palais Royal - 75100 Paris Cedex 01
Station de métro : Palais Royal - Musée du Louvre (Lignes 1 et 7)



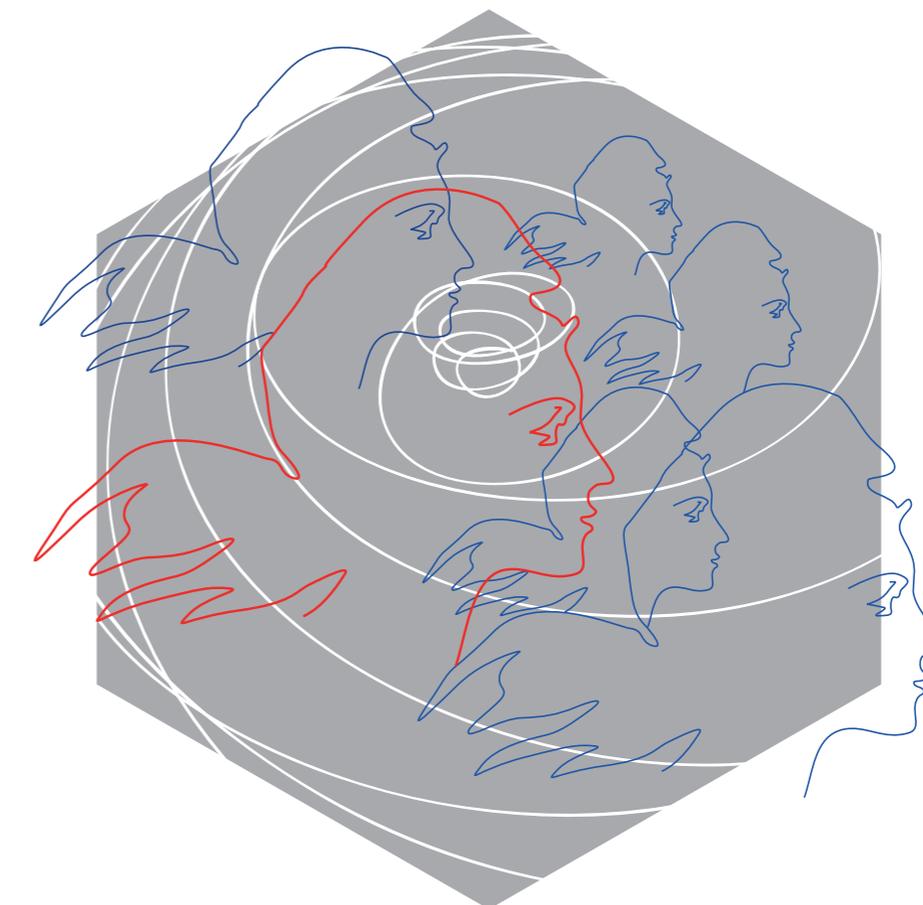
Secrétaire Général : Terry Olson
Secrétariat : Nathalie Laurent-Atthalin

Siège social : Conseil d'État, 1 Place du Palais Royal - 75100 Paris Cedex 01
Téléphone : 01 40 20 80 00 - Adresse e-mail : ifsa@conseil-etat.fr



COLLOQUE IFSA

QUEL MODÈLE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE POUR DEMAIN ?



AVANT-PROPOS



Jean-Marc SAUVÉ
Vice-président du conseil d'État - Président de l'IFSA

La crise qui a pris naissance au cours de l'été 2008 l'a montré : la puissance publique, que certains estimaient dépassée, est plus que jamais présente et nécessaire. Dénominateur commun entre les citoyens, elle est la matrice indispensable à la cohésion sociale par son rôle de protection, de régulation et de réduction des inégalités. Elle est le ciment du « vivre ensemble ».

Les services déconcentrés de l'État représentent aujourd'hui 96% des 2 millions d'agents de l'État et gèrent plus des deux tiers des crédits inscrits à son budget. La réforme de l'État, engagée depuis plusieurs années, correspond à une démarche propre de modernisation de l'administration mais poursuit des objectifs communs aux mouvements de décentralisation et d'intégration européenne par son objectif de raccourcissement et d'ajustement des circuits de décisions à l'échelle la plus adaptée, ainsi que par la territorialisation des politiques publiques.

Face à un enchevêtrement complexe de relations horizontales, transversales et verticales entre les services dont la connaissance globale n'est bien maîtrisée que par les spécialistes, il s'agit d'une part de réduire le nombre de structures, de simplifier l'organisation et de regrouper les services en fonction des missions, et d'autre part de créer les conditions d'une nouvelle interministérialité dans un pilotage responsable des politiques publiques plus efficace et économe de moyens.

Cette nouvelle conception de « l'État territorial » où prévalent la détermination de stratégies et une approche managériale de l'action territoriale n'est pas sans soulever certaines questions essentielles. Quelle articulation entre l'État central et les services appelés à mettre en œuvre ces politiques ? Quelles compatibilités entre action territoriale et logique de performance ? Les transformations actuelles représentent-elles un terme ou constituent-elles une étape transitoire ? A quelles conditions peuvent-elles renforcer l'État territorial ? Quel modèle d'administration territoriale pour demain ?

L'IFSA a décidé de consacrer son colloque d'actualité 2010 aux enjeux présents et futurs de l'action territoriale de l'État. En créant les conditions d'un échange fructueux entre universitaires, juges et décideurs venant de l'administration centrale, de l'administration déconcentrée et d'établissements publics, il souhaite apporter sa contribution à la réflexion sur la modernisation de l'État.

PROGRAMME

Lundi 13 décembre 2010 - Paris, Conseil d'État

MATINÉE

09h30 Accueil des participants

10h00 Introduction

M. Jean-Marc SAUVÉ, Vice-président du Conseil d'État, Président de l'IFSA

10h20 Rapport introductif :

Les mutations du modèle français d'administration territoriale

*M. Jacques CAILLOSSE, Professeur des Universités (Droit public),
Université Paris II (Panthéon-Assas)*

Débat

11h00 Pause

11h15 Première table-ronde :

« Quelle articulation entre l'État central et les services centraux appelés à mettre en œuvre ces politiques ? »

*Modérateur : M. Christian DESCHEEMAEEKER, Président de la septième chambre de la Cour des comptes,
vice-président de l'IFSA*

« L'État et la réorganisation territoriale »

M. Michel THENAULT, conseiller d'État, ancien préfet de région

« Le modèle des agences régionales de santé : l'approche de l'État central »

*Mme Emmanuelle WARGON, conseiller référendaire à la Cour des comptes, secrétaire générale
des ministères chargés des affaires sociales, haut fonctionnaire de défense et de sécurité*

« Le modèle des agences régionales de santé : l'approche déconcentrée »

M. Daniel LENOIR, directeur général de l'Agence régionale de santé – Nord-Pas-de-Calais

Débat

12h30 Suspension des travaux / Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14h15 Deuxième table ronde :

« Action territoriale et logique de performance : quelles compatibilités ? »

Modérateur : Mme Pascale GONOD, Professeur des Universités (Droit public), Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

« L'impact des nouvelles politiques publiques sur la fonction publique »

*M. Thomas ANDRIEU, maître des requêtes au Conseil d'État, directeur,
adjoint au directeur général de l'administration et de la fonction publique*

« La LOLF, une nouvelle conception de la gestion de l'État »

M. Pascal DESROUSSEAUX, administrateur des services du Parlement, en mobilité à la Cour des comptes

« L'expérience de l'aviation civile »

Mme Alice-Anne MEDARD, directrice de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest - Aquitaine

Débat

15h30 Pause

15h45 Troisième table ronde :

« Quel modèle pour demain ? »

*Modérateur : M. Paul BERNARD, préfet de région honoraire,
Président d'honneur de l'Association du corps préfectoral, vice-président de l'IFSA*

« L'expérience de la Nouvelle Zélande »

M. Xavier de LESQUEN, maître des requêtes au Conseil d'État

« Les réflexions conduites au sein du Groupe de recherches sur l'administration locale en Europe »

M. Nicolas KADA, Professeur des Universités (Droit public), Université Pierre Mendès France de Grenoble

Débat

16h45 Conclusion

M. François SENERS, conseiller d'État, directeur, adjoint au secrétaire général du Gouvernement

17h00 Fin du colloque et cocktail de clôture